

# CFAMSC

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES ARTS MARTIAUX  
ET SPORTS DE COMBAT (CFAMSC)

Fédération des Arts Energétiques et Martiaux Chinois / FF Judo, Jujitsu, kendo et DA / FF Karaté et DA / FF Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires / FF Aïkido et Budo / FF Boxe / FF Taekwondo et DA / FF Savate, Boxe Française et DA / FF Kick Boxing, Muay Thaï et DA / FF Lutte et DA / FF Escrime / FF Tir à l'Arc / FF Tir

**Madame Roxana MARACINEANU**

Ministre des Sports  
95, Avenue de France  
75013 Paris

**Objet : REPRISE DES ARTS MARTIAUX ET SPORTS DE COMBAT**

Contact : Kathleen de VAUTIBAUULT - [dircab.president@ffjudo.com](mailto:dircab.president@ffjudo.com) - 01.40.52.16.67

Paris, le 08 juillet 2020

Madame la Ministre,

C'est avec beaucoup de confiance que nous saluons le renouvellement de votre nomination au gouvernement et comme vous, nous envisageons la délégation des sports auprès de l'Education Nationale comme une union pour renforcer la dimension éducative du Sport et garantir l'harmonisation des décisions entre l'Education Nationale et le Sport.

Les arts martiaux et sports de combat se sont émus que le Gouvernement ait autorisé dès le 22 juin la pratique des sports collectifs et la reprise les sports de contact à l'école primaire et au collège au sein de l'Education Nationale alors que la pratique des sports de combat au sein des clubs affiliés reste suspendue à ce jour.

Nos clubs ont subi la décision de « contingentement » du déconfinement en acceptant de participer à l'effort collectif et doivent impérativement pouvoir préparer la nouvelle saison.

Vous nous avez accompagnés pour définir des protocoles de reprise d'activité par phases et nous avons besoin de votre soutien pour que le 11 juillet nos clubs puissent reprendre l'activité en contact adapté.

Cette reprise d'activité est espérée depuis de nombreuses semaines par nos milliers de bénévoles, enseignants et entraîneurs. Ils se préparent depuis le début de cette crise en ajustant aux protocoles sanitaires en vigueur leur enseignement mais en vain. Ils ne comprennent pas que dans les mêmes salles des disciplines pratiquées en contact soient autorisées et pas les sports de combat.

Cette reprise est d'autant plus attendue que les sports de contact ne présentent pas plus de risque que les disciplines de « sports de contact collectifs » et autres disciplines de proximité telles « la danse en contact » qui ont déjà été autorisées.

Nos fédérations attendent cette autorisation pour accueillir comme chaque année les pratiquants qui ne partent pas en vacances et les sportifs qui doivent préparer la nouvelle saison.

# CFAMSC

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES ARTS MARTIAUX  
ET SPORTS DE COMBAT (CFAMSC)

Nous vous remercions de votre attention particulière à notre égard, nous vous assurons que la mise en œuvre par nos équipes du protocole reprise VIGILANCE est opérationnelle pour le 11 juillet et sommes disponibles pour tout entretien à votre convenance avant l'échéance du 11 juillet.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.



**Alain BERTHOLOM**  
Président CFAMSC



**Jean-Luc ROUGE**  
Secrétaire Général CFAMSC

**Copie :**

Monsieur Jean CASTEX, Premier Ministre  
Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'intérieur  
Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
Monsieur Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF  
Madame Brigitte HENRIQUES, Vice-Présidente du CNOSF